

Communiqué de presse

Chancellerie

La Ville du Locle participera à l'action "Earth Hour" 2011

Earth Hour est une des plus grandes actions organisées dans le monde pour la protection du climat et de l'environnement. L'événement consiste à éteindre pendant une heure l'éclairage public de certains lieux significatifs de la ville. L'action 2011 aura lieu le samedi 26 mars de 20h30 à 21h30.

Comme l'année dernière et comme les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, la Ville du Locle participera donc à l'action Earth Hour et éteindra pendant une heure les lumières éclairant l'Hôtel de Ville, la Place du 1^{er} août, la rue de la Côte 2 à 14 et la Grande-Rue 21 à 25.

Par cette action symbolique, la Mère Commune des Montagnes neuchâteloises souhaite sensibiliser la population sur l'importance d'une consommation raisonnable et contrôlée de l'énergie.

Le Locle, le 18 mars 2011

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.